



COMMUNIQUER SUR L'IDENTITOVIGILANCE ET L'IDENTITE INS A destination du secteur sanitaire, identitovigilance primaire

Date : Octobre 2020

Auteur : 3RIV

Utilisation : contenu de messages sur l'identitovigilance et l'identité INS pouvant être transmis à tous les professionnels du secteur sanitaire pour gérer les identités des patients dans les outils informatiques.

Les messages clés sont :

- L'identité INS est composée du matricule INS, des traits INS associés dans la base de référence (nom de naissance, prénom(s), date de naissance, sexe, code INSEE du lieu de naissance) et de l'organisme qui a affecté l'INS (*OID* précisant si le matricule INS est un NIR ou un NIA)
- Toutes les identités numériques doivent avoir un statut de confiance
- L'identité INS est incontournable pour tous les professionnels de santé
- L'identité INS est un identifiant unique et pérenne pour référencer, échanger et partager les données de santé
- L'identité INS est obligatoire pour l'échange et le partage via les outils de santé à partir du 1er janvier 2021
- Le recueil d'identité est le premier acte de soin
- L'identité INS permet de sécuriser l'identification du patient
- En tant que professionnel de santé, signalez les erreurs d'identification aux référents en identitovigilance de votre structure voire de votre région

LE message à retenir :

L'INS est un identifiant unique et pérenne pour référencer, échanger et partager les données de santé en toute sécurité, et pour délivrer le bon soin au bon patient